



Souffrance psychique et précarité : des repères pour l'accompagnement

28-29 novembre et 19 décembre 2022

A qui s'adresse cette formation?

Professionnels de l'accompagnement, intervenants sociaux.

La présence aux 3 journées de formation est obligatoire.

Contexte

Les troubles psychiatriques, plus ou moins aigus, peuvent prendre une place importante dans l'accompagnement des personnes en situation de précarité. Au-delà des troubles psychiatriques, se pose pour chaque professionnel, la place de la souffrance psychique de certains usagers.

Comment faire face à cette souffrance psychique, comment l'entendre sans être envahi ? Comment prendre en compte les troubles psychiatriques et leur retentissement dans les différentes sphères de l'individu ? Quelle écoute spécifique, quand la précarité, l'exclusion ou la marginalité viennent prendre une place importante dans la relation d'accompagnement ?

Objectifs de la formation

- ◆ Différencier la souffrance psychique et les troubles psychiatriques
- ◆ Prendre la mesure de l'évolution de la société et des concepts de marginalité, exclusion, précarité
- ◆ Différencier les notions de précarité sociale et de précarité psychique
- ◆ Comprendre la place (et le rôle) des addictions dans les troubles psychiatriques et dans les situations de précarité, de marginalité ou d'exclusions
- ◆ Développer une écoute spécifique de la souffrance psychique
- ◆ Mieux connaître le réseau de soins existant pour les personnes concernées par des troubles psychiatriques

Programme

Séquence 1

- Les notions de : structures psychiques et traits de personnalité; la décompensation psychiatrique et les « grandes pathologies psychiatriques »
- La place de la dépression
- Les conduites addictives et les troubles psychiatriques

Séquence 2

- Rappel historique
- Analyse des définitions et de la représentation de la marginalité, de l'exclusion et de la précarité
- Les répercussions possibles des situations de précarité, au sein de la famille
- Précarité sociale et précarité psychique
- Le travail d'appui à la parentalité dans les familles concernées par ces formes de précarité
- Le syndrome d'auto-exclusion et ses répercussions
- Les postures professionnelles

Séquence 3

- Retours d'expériences et approfondissement
- La spécificité de la « non-demande » dans les situations de souffrance psychique
- Les différentes structures de soin
- Le difficile recours aux soins pour ce public
- Le positionnement professionnel face à ces situations
- La notion d'Espace Psychique Élargi (comment porter la demande quand elle est inexistante)

Démarche pédagogique

Apports théoriques

Exercices pratiques et contextualisés : analyse de situations professionnelles

Calendrier : 28-29 novembre et 19 décembre 2022

Lieu de formation : Paris

Intervenant(e)(s) : Psychologue clinicien thérapeute

Coût d'inscription: Adhérents : 330 euros par participant - Non Adhérents : 420 euros par participants

Inscription en ligne sur : <https://forms.gle/r1rJ4aUgC97XmsJw5>

Une réponse sur la demande de préinscription vous sera adressée au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

N'hésitez pas à nous faire part d'une situation de besoins spécifiques qui pourrait nécessiter l'adaptation de la formation.

Contacts Fédération des Acteurs de la Solidarité IdF

30 boulevard de Chanzy - 93100 Montreuil—Organisme de formation : 11752245275—Qualiopi : N°1052

Clotilde HOPPE
Chargée de mission Santé/Migrants

01 43 15 80 11
clotilde.hoppe@federationsolidarite-idf.org

Elise NOEL-CHEVALIER
Gestion administrative et référente handicap en cas de besoin d'adaptation de la formation
01 43 15 80 11
formation@federationsolidarite-idf.org



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : **ACTIONS DE FORMATION**